

La biodiversité : relever le défi sociétal

Déclaration du groupe environnement et nature

C'est avec enthousiasme que le groupe environnement et nature a accueilli la première saisine gouvernementale sur l'environnement, consacrée à la biodiversité. Trop longtemps négligé, cet enjeu mérite en effet de figurer au même rang de préoccupation pour les sociétés que le dérèglement climatique. Il en appelle à un niveau de mobilisation équivalent, la qualité du vivant qui nous entoure déterminant notre propre avenir. Le rapport sur « l'économie des écosystèmes et de la biodiversité » a d'ailleurs montré l'importance du coût de l'inaction à son égard pour l'économie mondiale.

Dans cet avis, le CESE a souligné l'importance des engagements pris à Nagoya qui pose nombre de défis, dont celui de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de la biodiversité et de la trame verte et bleue. Le groupe environnement et nature insiste particulièrement sur plusieurs points :

la forte responsabilité de la France à l'échelle européenne et mondiale, tant sur le plan du respect de ses engagements internationaux que sur sa volonté d'activer les convergences entre développement et biodiversité ;

l'absolue nécessité de reconnaître et valoriser la richesse spécifique de la biodiversité des Outre-mer et des territoires maritimes ;

le rôle moteur que l'État doit jouer dans la mise en œuvre de la SNB, en impulsant l'implication de tous les acteurs de la société. L'État a également un devoir d'exemplarité, notamment dans l'amélioration de ses outils de politiques publiques, comme ceux, par exemple, liés à la réforme de l'urbanisme qui doit réinstaller la biodiversité parmi ses priorités ;

le rôle essentiel des collectivités territoriales, dont celles des Outre-mer, et plus particulièrement les régions, dans la mise en place de la SNB. Celle-ci ne peut être efficace que dans le cadre d'une bonne coordination État /régions et de la mise en œuvre d'objectifs partagés ;

la nécessité d'accroître les investissements humains et financiers en faveur de la recherche, de l'éducation et la formation, ainsi que de la sensibilisation à l'environnement.

Le groupe environnement et nature tient à rappeler toutefois que l'ensemble des propositions ne pourra se concrétiser sans une réelle volonté politique, et ce dans les plus brefs délais. La mise en œuvre des recommandations du présent avis implique des financements à la hauteur de l'enjeu et doit s'accompagner d'une évolution de la fiscalité

existante par une fiscalité écologique à même d'orienter et accompagner la transition écologique dans la durée.

Enfin, le groupe partage l'ambition d'une gouvernance qui promeut l'implication de tous les acteurs (citoyens, associations, fondations, acteurs économiques et sociaux...) La saisine a d'ailleurs permis d'illustrer combien le CESE est un lieu adapté pour découvrir ou approfondir les enjeux de la biodiversité et pour faire naître des échanges entre tous qui demandent à être poursuivis.

Confiant dans la bonne volonté de tous les acteurs et en adressant ses remerciements au rapporteur pour le travail conséquent fourni, le groupe environnement et nature a voté l'avis en question.